Pays Avallonnais
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
Conseil de Développement Territorial

Compte-rendu « dépouillement des voix »
Lundi 20 février 2023 – 14 h
Salle de réunion, 10 rue Pasteur, AVALLON

Membres du CDT présents : Annick BAKRY, Hervé DESRUELLE, Jean-Marie BARBARO et Gilbert CASSIN (arrivé à 14h30).
Candidat présent : Dominique THIERY.
Membre du CSP présent : Sylvie CHARPIGNON.
Agents : Guillaume PAPIN, Monica FRAMBOURG.

METHODE

Collège associations

Madame FRAMBOURG explique que les associations présentes aux Rencontres du Pays du 11 février 2023 ont pu voter en présentiel, soit 42 bulletins.

Le Pays Avallonnais a ensuite sollicité les associations absentes par voie électronique, 284 associations ont reçu un e-mail pour procéder au vote de leur secteur géographique. 76 ont été au but du vote et 35 ont ouvert le sondage sans procéder au vote.

Le vote a été clôturé le 19 février à minuit.

Les bulletins papier seront dépouillé ce jour et ajouté aux votes en ligne pour déterminer les membres élus et départager les titulaires et les suppléants.

En cas d'ex-aequo, le candidat le plus jeune sera retenu, selon les termes du règlement d'élection.

Collège socioprofessionnels et personnes qualifiées

Pour information : un tirage au sort sera effectué le 22 février 2023, en Comité Syndical du Pôle pour départager les candidats.

Votes électroniques

Les résultats du vote électronique sont projetés et reportés sur les tableaux de dépouillement par secteur.

Choix du représentant du secteur d'Avallon (sélectionner 2 candidats au maximum)

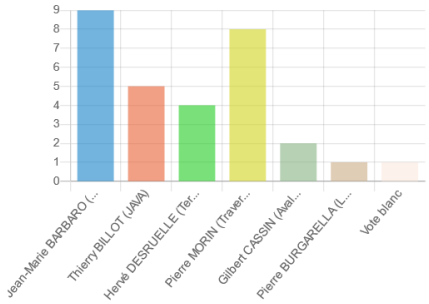

- Jean-Marie BARBARO (Ciné-club F. TRUFFAUT)
- Thierry BILLOT (JAVA)
- Hervé DESRUELLE (Terre de Légendes)
- Pierre MORIN (Traverses)
- Gilbert CASSIN (Avallon Patrimoines)
- Pierre BURGARELLA (Les boules sportives avallonnaises)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de Noyers (sélectionner 1 candidat au maximum)

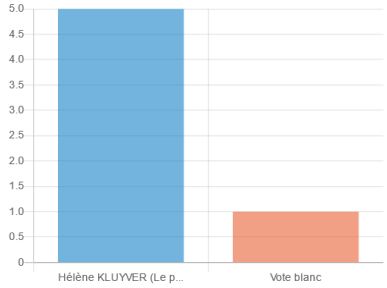

- Hélène KLUYVER (Le patrimoine oublié)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de Vézelay / Châtel-Censoir (sélectionner 2 candidats au maximum)

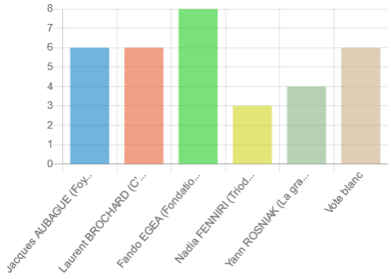

- Jacques AUBAGUE (Foyer Education Populaire à St-Père)
- Laurent BROCHARD (C'est Châtel-Censoir)
- Fando EGEA (Fondation C&Y Zervos)
- Nadia FENNIRI (Triodarts)
- Yann ROSNIAK (La grande récyclerie avallonnaise)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de Quarré-les-Tombes (sélectionner 1 candidat au maximum)

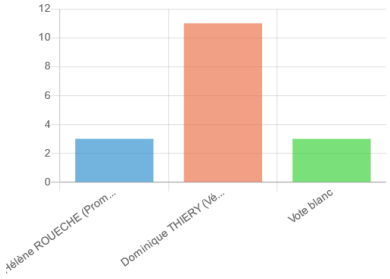

- Hélène ROUECHE (Promotion quarré Morvan)
- Dominique THIERY (Vélo Massif Morvan)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de l'aire urbaine d'Avallon (sélectionner 1 candidat au maximum)

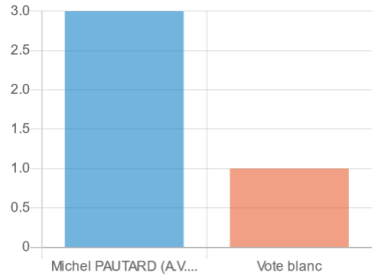

- Michel PAUTARD (A.V.E.C. Montmarte)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de Guillon-Terre-Plaine (sélectionner 1 candidat au maximum)

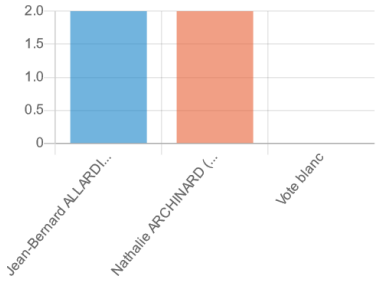

- Jean-Bernard ALLARDI (Utopies festivales de Pisy)
- Nathalie ARCHINARD (Association du Château de Monthelon)
- Vote blanc

Choix du représentant du secteur de L'Isle-sur-Serein (sélectionner 1 candidat au maximum)

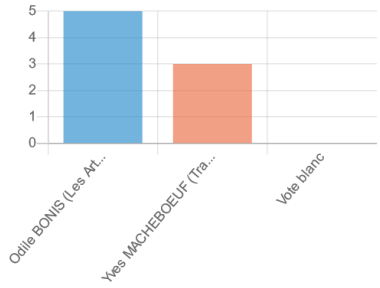

- Odile BONIS (Les Arts de la grotte)
- Yves MACHEBOEUF (Train à petite vitesse de Massangis)
- Vote blanc

Dépouillement

Un assesseur par secteur a été désigné.

L'urne contenait 42 bulletins, dont 4 invalides et 38 valides.

- Secteur Avallon, assesseure Madame BAKRY : 15 bulletins
- Secteur autour d'Avallon, assesseure Madame FRAMBOURG : 4 bulletins
- Secteur Quarré-les-Tombes, assesseur Monsieur DESRUELLE : 6 bulletins
- Secteur Vézelay / Châtel-Censoir, assesseur Monsieur BARBARO : 6 bulletins
- Secteur Noyers, assesseur Monsieur THIERY : 3 bulletins
- Secteur L'Isle-sur-Serein, assesseure Madame CHARPIGNON : 3 bulletins
- Secteur Guillon-Terre-Plaine, assesseur Monsieur PAPIN : 1 bulletin

Les bulletins sont lus et reportés sur les tableaux de dépouillement par secteur.

Résultat collège associations

L'urne contenait 42 bulletins, dont 4 invalides et 38 valides.

Nom / Association	**Zone**	**Nombre de voix**	**Nom**	**Structure/zone**	**Nombre de voix**
TITULAIRES			**SUPPLEANTS**		
Pierre MORIN / Traverses	Avallon	15	Hervé DESRUELLE / Terre de Légendes	Avallon	10
Jean-Marie BARBARO / Bureau des Tournages	Avallon	15	Thierry BILLOT	JAVA/Avallon	9
Michel PAUTARD / A.V.E.C. Montmarte	autour Avallon	*7*		*Poste à pourvoir /Autour Avallon*	
Hélène KLUYVER / Le Patrimoine Oublié	Noyers	*8*		*Poste à pourvoir / Noyers*	
Jean-Bernard ALLARDI / Château de Pisy	Guillon TP	3	Nathalie ARCHINARD / Château de Monthelon	Guillon TP	2
Dominique THIERY / VMM	Quarré-les-Tombes	11	Hélène ROUECHE	Promotion Quarré Morvan/ Quarré	9
Odile BONIS / Les Arts de la grotte	L'Isle sur Serein	7	Yves MACHEBOEUF / Train Massangis	L'Isle sur Serein	4
Laurent BROCHARD / C'est Chatel Censoir	Vézelay-Chatel C.	10	Nadia FENNIRI / Triodarts	Vézelay- Chatel C.	7
Jacques AUBAGUE / FEP	Vézelay-Chatel C	8	Fernand EGEA / Fondation Zervos	Vézelay-Chatel C	8
	Poste à pourvoir (CAC Parc Morvan)			*Poste à pourvoir (CAC Parc Morvan)*	

Candidats non retenus :

- Secteur Avallon : Gilbert CASSIN - 8 voix et Pierre BURAGRELLA – 2 voix
- Secteur Vézelay/Châtel-Censoir : Yann ROSNIAK – 6 voix

Compte-rendu « tirage au sort collège socioprofessionnels et personnes qualifiées »

Mercredi 22 février 2023

Salle de réunion, 10 rue Pasteur, AVALLON

A l'occasion d'un Comité Syndical du Pôle, Monsieur Florian FRAYER, maire de Dissangis, est désigné pour procéder au tirage au sort sous le contrôle de l'assemblée et de M. DESRUELLE, actuel Président du CDT afin de consolider le collège socioprofessionnels et personnes qualifiées du Conseil de Développement Territorial.

Il est précisé au préalable que :

- Les membres issus des chambres consulaires sont désignés par celles-ci.
- Le Conseil de Développement Territorial pourra coopter, sur les postes non pourvus de suppléants, des personnes présentant des compétences en relation avec le projet de territoire.

Le tirage au sort a pour objectif de :

- Départager le titulaire et le suppléant pour les sièges « environnement » et « urbanisme-architecture »,
- Éliminer un des candidats pour les sièges « citoyens » (3 candidats pour 2 postes) et départager entre titulaire et suppléant,
- Éliminer un des candidats pour les sièges « agents immobiliers » (2 candidats de la même agence).

Résultat collège socioprofessionnels et personnes qualifiées

Nom	**Structure**	**Nom**	**Structure**
TITULAIRES		**SUPPLEANTS**	
François-Xavier NAULOT	CCI	Yann PICARD	CCI
Guillaume GOUX	Ch Agri	Frédéric FERNANDES	Ch Agri
	Poste à pourvoir / CMA		*Poste à pourvoir / CMA*
Annick BAKRY	Médecin	Florence MAUCHAUSSE	Infirmière
Sandrine TOUCHART	Enseignante		*Poste à pourvoir*
Annie GAUTIER	Social		*Poste à pourvoir*
François KAISIN	Environnement	Hélène GASSIN	Environnement
Jeanne VERHOEST	Architecture-urbanisme	Denis DUPONT-NIVET	Architecture-urbanisme
Virginie PITOT	Agent immobilier		*Poste à pourvoir*
Julie BESLE	Citoyenne	Hélène VIGNAUD	Citoyenne

Candidats non retenus :

- Pour les sièges « citoyen » : Jean-Paul CARQUIN
- Pour les sièges « agents immobiliers et juridique en lien avec l'immobilier : Patrick-Antoine PENA